



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES 2025

visa ligue le 03/09/2025 sous le N°53

Ce règlement particulier sportif complète le règlement standard des rallyes FFSA 2025

L'A.S.A. BOUCLES de SEINE et l'Association « RALLYE de PONT-L'EVEQUE » R.P.L'E organisent
le 9^{ème} RALLYE REGIONAL de PONT-L'EVEQUE
 le dimanche 07 Décembre 2025 sous les présidences d'honneur de :

M. Pierre RAGUES.....	Président de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Jean-Claude LEFORESTIER.....	Référent FFSA LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Yves DESHAYES	Maire de PONT-L'EVEQUE
M. David POTTIER.....	Maire de LE BREUIL EN AUGE
M. Sylvain MARIE.....	Maire de Le TORQUESNE
Mme Anne-Marie SAMSON.....	Maire de PIERREFITTE-en-AUGE
M. Joël LEBRUN.....	Maire de SAINT-HYMER
M. Laurent MAYEUX.....	Maire de MANERBE
M. Thierry LESQUERBAULT.....	Maire de FORMENTIN

PROGRAMME - HORAIRES

<u>Parution du règlement</u> : après réception du visa
<u>Ouverture des engagements</u> : dès parution du règlement
<u>Clôture des engagements</u> : le lundi 24 novembre 2025 à 0h
<u>Remise du carnet d'itinéraire</u> : le 06 décembre 2025 de 8h30 à 17h Bar PMU le Trotteur, 11 place Jean Bureau à Pont-l'Evêque
<u>Dates et heures des reconnaissances</u> : le 06 décembre 2025 de 9h à 18h
<u>Vérifications des documents</u> : le 06 décembre 2025 <u>de 9h à 17h</u> dernier délai sur heure de convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-l'Evêque
<u>Vérifications des voitures</u> : le 06 décembre 2025 <u>de 9h30 à 17h30</u> dernier délai sur heure de convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-l'Evêque
<u>Parc fermé</u> : le samedi 06 décembre 2025 à partir de 10h, Place du Maréchal Foch, 14130 – Pont-l'Evêque Parc gardé la nuit
<u>Heure de départ du parc fermé</u> ..	le 07 décembre 2025 à 7h45, (15 mn après le dernier VHC) Place du Maréchal Foch 14130 Pont-l'Evêque
<u>P.C. Course</u> : le 06 décembre 2025, 18 rue Thouret, Espace Public Numérique – Pont-l'Evêque
<u>1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs</u> : le 06 décembre 2025 à 16h, 18 rue Thouret Salle Jaune, Pont-l'Evêque
<u>Publication des équipages admis au départ</u> : le 06 décembre 2025 à 19h affichage au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-l'Evêque
<u>Publication des heures et ordre des départs</u> le 06 décembre 2025 à 19h au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-l'Evêque
<u>Publication des résultats partiels</u> le 07 décembre 2025, affichage Podium place Maréchal Foch et au P.C. Course
<u>Arrivée</u> : Place du Maréchal Foch, puis mise en Parc fermé des véhicules
<u>Vérifications finales</u> : le 07 décembre 2025 au Garage LESNIS rue de l'Hippodrome à Pont-l'Evêque Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
<u>Publication des résultats du rallye</u> : sur Podium d'arrivée et au P.C. Course , affichage, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent
<u>Remise des prix</u> :salle marché couvert le 07 décembre 2025, 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE- mail.asabouclesdeseine@orange.fr - msaussaye@wanadoo.fr

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Boucles de Seine en qualité d'organisateur administratif et l'Association « Rallye de Pont-L'Evêque » R.P.L.'E en qualité d'organisateur technique organisent le 9^{ème} Rallye Régional de Pont-L'Evêque, le dimanche 07 décembre 2025.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le : /2025, sous le numéro : et par la FFSA sous le permis d'organiser le : /2025, sous le numéro :

visa FFSA le 03/09/2025 sous le N° 660

Comité d'Organisation

Présidents :Martial Saussaye ASA Boucles de Seine – Philippe Martin « Association Rallye de Pont-l'Evêque »

Secrétariat du Rallye : Salle Espace Public Numérique, 18, rue Thouret 14130 - Pont-L'Evêque

Téléphone :02 31 64 94 49

Permanence du Rallye sportifs :salle Jaune 18, rue Thouret à Pont-l'Evêque, samedi 06 décembre 2025 de 16h à 19h et dimanche 07 décembre 2025 de 7h à la fin du rallye

Permanence P.C. Course :Espace Public Numérique dimanche 07 décembre 2025 de 7h à la fin du rallye

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P. OFFICIELS

<u>Commissaires Sportifs</u> : Président13/03-9367.....	Claude CHRISTEL
.....13/18-9383.....	Jacques LE GALL	
.....13/18-12643.....	Jacques DE LARIVIERE	
<u>Directeur de Course Général P.C.</u>	13/18-196080.....	Alain OVIEVE
<u>Directeur de Course Adjoint P.C et VHC</u>	13/07-3638.....	Lucien VARANGLE
Tricolore.....	13/11-35065.....	Christian BOUCHARD
Damier.....	13/18-48035.....	Francis GROUD
<u>Directeur de Course Adjoint P.C./ES. 1.3.</u>	13/09-3828.....	Hervé LARUE
<u>Directeur de Course Adjoint stagiaire P.C./ES 2.4.</u>	13/18-4913.....	Jacques FOURRIER
D.C. administratif P.C.	13/03-20414.....	François JARDIN
Ligne Riverrains et Abandons P.C.	N.L.....	Sylvie JARDIN
Médecin E.S. 1.3.....	Dr Denis PETERS
Médecin E.S. 2.4.....	Dr Michel ZARB
<u>Commissaire Technique A Responsable.</u>	13/18-2364.....	Jean-Pierre FOURRE
<u>Techniques</u>	13/06-18219.....	Jacques SALENNE
.....13/18-236179.....	William BLOT	
<u>stagiaire</u>	13/18-179744.....	Xavier LEFEBVRE
Technique V.H.C + Modernes.....	13/03-5641.....	Francis BALLENGHIEN
<u>Relations Concurrents Modernes</u> :	13/14-192480.....	Virginie LENGLINE
V.H.C.....	13/11-34860.....	Claire LEBRUN
Autorité/Président ASA Boucles de Seine/Organisation administrative.13/11-7658.....	Martial SAUSSAYE	
Autorité/Président Association Rallye Pont-L'Evêque/Organ. technique13/18-2787.....	Philippe MARTIN	
<u>Informatique résultats</u> : Chrono-Live	12/05-38611.....	Stéphane MONTFORT
<u>Directeur Course E.S. 1.3.</u>	13/03-113016.....	Sébastien DEUIL
<u>Adjoint</u> Directeur de Course E.S. 1.3.....	13/18-8072.....	Jean-Michel GUEGAN
<u>Chronométreurs</u> : <u>Départ E.S 1.3.</u>	13/17-123698.....	Sylvain COUEDON
Départ Adjoint E.S. 1.3.....	13/17-228506.....	Christine COUEDON
<u>Arrivée E.S 1.3.</u>	13/11-318382.....	Katia DE JONG
Arrivée Adjoint <u>stagiaire E.S. 1.3.</u>	13/11-144674.....	Stéphane BIDAULT
<u>Directeur Course E.S. 2.4.</u> :	13/15-34725.....	Jean-Denis JOSSE
<u>Adjoint</u> Directeur de Course E.S. 2.4.....	13/18-142485.....	Claude ROJ
Main courante E.S 2.4.....	13/18-54390.....	Béatrice JOSSE
<u>Chronométreurs</u> : <u>Départ E.S. 2.4.</u>	13/18-3346.....	Arnaud LEBAILLIF
Départ Adjoint E.S.2.4.....	13/18-342509.....	Agnès FERAY
<u>Arrivée E.S.2.4.</u>	13/18-257520.....	Dominique RIVIERE
Arrivée adjoint E.S. 2.4.....en attente	

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE – mail. asabouclesdeseine@orange.fr msaussaye@wanadoo.fr

1.2P. ELIGIBILITE

Le 9^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque

- compte pour la COUPE de FRANCE 2026, Coeff.2
 - le Championnat de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE DE NORMANDIE 2025

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : Aucune convocation ne sera envoyée - **Les heures de convocation aux vérifications administratives** seront publiées sur le site internet de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.fr « Rallye régional de Pont-l'Évêque »

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.fr « Rallye régional de Pont-l'Évêque ».

Vérifications techniques : les éventuels démontages se dérouleront au Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome, 14130 – Pont-l'Évêque. M.O : 50€ TTC.

ARTICLE 2B. ASSURANCES

Conforme au règlement standard EESA

ARTICLE 3B. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 9^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **24 Novembre 2025 à 0 h**.

ASA BOUCLES de SEINE – 119, Chemin Les Engendreries Tél. 06 07 55 07 70 – 06 12 23 42 08
14130 – COQUAINVILLIERS – Email : asabouclesdeleine@orange.fr ; meuvres@wanadoo.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum y compris les V.H.C.

3.1.11.1B Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 320 €
 - sans la publicité facultative des organisateurs : 640 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (Règlement en espèces : le chèque d'engagement sera rendu aux vérifications) – Si aucun règlement n'est loint, vous serez reporté systématiquement sur « LISTE D'ATTENTE ».

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FESA

4.3P ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FISA des rallyes

L'assistance sera autorisée Z.A. de laupay, Z.A. du Grieu

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (*frais de remise en état à leur charge*).

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FISA

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE – mail : asabouclesdesaine@orange.fr, msaussaye@wanadoo.fr

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire « RAGUES » devra être apposée à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant du véhicule (Emplacement exclusivement réservé à l'Organisateur) et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 9^{ème} Rallye régional de Pont-L'Evêque représente un parcours total de 115,9 km.

Il est divisé en 2 étapes de 2 sections. - Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,5 km.

Les épreuves spéciales sont E.S. 1-3 : longueur de 11,5 km - E.S. 2-4 : longueur de 7,8 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Timing"

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 06 décembre 2025 de 9h à 18h. Des contrôles inopinés seront effectués.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'absence d'un concurrent à la remise des prix non excusé auprès de l'organisateur administratif et/ou technique lui fera perdre le bénéfice de ses prime et/ou coupe.

Coupes et prix seront distribués.

Classement scratch

1 ^{er}	320€
2 ^{ème}	285€
3 ^{ème}	260€
4 ^{ème}	240€
5 ^{ème}	220€

Classes :

1 ^{er}	320€
2 ^{ème} (de 6 à 10 partants).....	260€
3 ^{ème} (de 11 à 15 partants).....	210€
4 ^{ème} (plus de 15 partants).....	110€

- Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement scratch)
- 100 partants : 100% des prix – 88 partants : 88% des prix – 64 partants : 64% des prix etc...
- Dans les classes où il y a moins de 3 partants, 50% des prix seront distribués en tenant compte de la répartition ci-dessus (sauf pour les 10 premiers du scratch, si plus de 10 partants dans le Groupe concerné)

Equipe 100% féminin : 1^{ère} : 200€ + coupe – 2^{ème} : 100€ + coupe

Ces primes seront adressées par voie postale, sous quinze jours suivant l'épreuve.

Commissaires : Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire en poste au POINT STOP, (**Signature obligatoire en personne du listing de présence** le matin de l'épreuve pour remise de radio et extincteur au responsable des commissaires de chaque E.S. et décompte de vos points Challenge Ligue)

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE – mail. asabouclesdeseine@orange.fr msaussaye@wanadoo.fr

10.2P – CLASSEMENT PAR CLASSES

Les 35 classes suivantes seront récompensées sans regroupement comme ci-dessous.

10.1.2P – Classement par classes.-

Les 35 classes suivantes seront récompensées :

N1- N2 – N2Série – N3 – N4 -----

F211 -F212 – F 213 – F214 – F215 -----

A5-A5K - A6–A6K - A7–A7K – A7S – A8

R1 – R2 – R2J – R3 – R4 - R5 -----

Rally2 – Rally2 kit - Rally3 - Rally4 – Rally5 -----

RGT/FRGT- GT+ - GT10 – GT9 -----

FRC – FR6 -----

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*